



PUBLICATION DE LA SYNTHÈSE 2025 DE L'INDICE DE COÛT DE REVIENT DE LA LOCATION DLR

**DLR : PLUS DE
1 000 ADHÉRENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACiM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

DLR publie la synthèse 2025 de l'indice de coût de revient de la Location, un outil de référence permettant de suivre l'évolution des coûts supportés par les entreprises du secteur. Réalisée par le cabinet NEO Engineering, cette étude repose sur une méthodologie robuste, construite à partir d'une structure de coûts représentative du métier et de l'exploitation de données issues d'indices officiels (INSEE, Banque de France, CNR, etc.).

Une progression qui se poursuit, à un rythme plus modéré

En 2025, l'indice de coût de revient de la Location enregistre une hausse de **+2,9 %** par rapport à 2024, confirmant la tendance haussière observée ces dernières années, tout en marquant un ralentissement. Depuis 2019 (base 100), la progression atteint désormais **+25,8 %**, traduisant une augmentation significative et durable des coûts pour les entreprises de location.

Trois postes toujours déterminants dans l'évolution des coûts

L'évolution de l'indice en 2025 est principalement portée par trois composantes majeures :

- Les dotations aux amortissements sur parc (+3,3 %)
- Les charges financières (+18,9 %)
- Les charges de personnel (+2,5 %)

À elles seules, ces composantes représentent environ 90 % de la hausse constatée sur l'année.

Un indice au service de la lisibilité économique du secteur

Construit à partir de 18 composantes de charges pondérées, l'indice DLR reflète fidèlement la réalité économique du secteur de la location. Il intègre notamment des mécanismes spécifiques, comme le lissage sur plusieurs années de certaines charges (amortissements et financement), afin de traduire au mieux les coûts réellement supportés par les entreprises.

Cet indice constitue ainsi un repère essentiel pour :

- Suivre l'évolution des coûts,
- objectiver les ajustements tarifaires,
- éclairer les relations commerciales entre professionnels et clients.

Un outil à diffuser largement

DLR rappelle l'importance, pour les entreprises de location, de s'approprier cet indice et de le partager avec leurs clients, afin de favoriser une meilleure compréhension des évolutions économiques du secteur.